

**FORMATION : APPRENDRE A MIEUX GERER LES DIFFRENDIS OU LES CONFLITS INTERPERSONNELS**

- *Maîtriser les conflits de voisinage ou les conflits du travail, dans des situations de blocage +++*
- *Sortir de la négociation de position*
- *Revenir à une communication constructive*

Toute personne (**médiateur, élus, représentant des forces de l'ordre (gendarme, policier, policier municipal,) syndic, bailleur social, assureur...**) qui intervient dans des conflits entre voisins sait qu'il a un risque de dégradations pouvant aller jusqu'à la violence entre les personnes. Toute personne (**médiateur, manager, RRH, DRH, dirigeant**) qui intervient dans des conflits au travail ou des situations de harcèlement avéré ou non sait qu'il doit faire face à la souffrance des gens en conflit pouvant altérer gravement la santé mentale et physique. Ces situations génèrent des blocages souvent difficiles à dénouer sans avoir les outils et les méthodes pour le faire.

La formation donne les moyens d'améliorer ses capacités à gérer les situations délicates ou difficiles.

**A qui s'adresse la formation ?**

Les médiateurs formés, avec ou sans pratique de la médiation dans le cadre de la formation continue. **Une attestation est délivrée à l'issue de la formation.**

Toutes personnes sollicitées pour intervenir dans un conflit : agir à un premier niveau et prescrire la médiation en cas de besoin (élus locaux, force de l'ordre, responsables d'entreprise, Responsable ressources humaines, managers, avocats ... )

**Pré-requis :** Aucun

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

**JOUR 1 de 9 h à 18 h** - Comprendre le mécanisme du conflit – Les modes de résolution des différends . Les outils pour accompagner la sortie du conflit. Découvrir le processus de règlement des conflits.

**JOUR 2 de 8 h 30 à 18 h** –. Intervenir en situation de conflit en qualité de tiers facilitateur.

Comment fonctionne la phase du Quoi – objectifs et outils  
Comment fonctionne la phase du Pourquoi – objectifs et outils  
Découvrir le Dépositionnement – étape et outil  
La phase du comment – la créativité

## TARIF ET ORGANISATION

Séminaire de 2 jours  
Chaque session regroupe 15 personnes au maximum

**La formation se fera en région Parisienne ou autre en région en fonction de la provenance des inscrits**

## PRIX DE LA FORMATION

HORS HEBERGEMENT ET REPAS à la charge des participants  
500 € TTC par participant

En cas d'inscription de 5 personnes minimum, un tarif personnalisé peut être discuté.

## Les points forts de la formation :

**Pédagogie expérientielle** avec des cas pratiques et des mises en situation résultant de situations réelles  
**Echanges et retours d'expérience** avec les participants

## NELLY ORAIN

### Présidente fondatrice de MEDIAPJ et médiatrice civile et sociale

Médiatrice depuis 2013, assermentée auprès de la Cour d'Appel de Versailles et diplômée d'un DU de médiation, spécialisation entreprise

Juriste de formation, j'ai dirigé différentes entités de gestion de sinistres en IARD et Protection Juridique au sein d'une mutuelle d'assurance. Puis j'ai occupé le poste de Directrice de l'expertise à distance en IRD au sein d'un groupement d'expertise. Présidente fondatrice d'une société de prestations de service qui met en œuvre la médiation pour les assureurs, les collectivités territoriales et les entreprises, j'interviens également en qualité de médiatrice judiciaire dans les conflits du travail et les contentieux civils.

Par délégation de l'employeur, j'ai animé les instances représentatives du personnel pendant plusieurs années et j'ai travaillé en lien avec la médecine du travail pour la prévention des risques psychosociaux.

Formée par l'IHENM en tant que formatrice, j'anime des partages de pratiques. Réserviste citoyenne de la Gendarmerie Ile de France, j'ai initié les gendarmes à utiliser les outils de la médiation dans leur approche du conflit de voisinage.



FORMATION



FORMULAIRE

INSCRIPTION

A retourner à [contact@mediapj.fr](mailto:contact@mediapj.fr)

Ou par la poste à MEDIAPJ SAS 16 boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES

Déclaration d'activité Formation DIRECCTE IDF 11788436078

Inscription ne sera définitive que lors du versement de l'acompte de 75% – en cas d'annulation l'acompte sera restitué

NOM, PRENOM ..... PROFESSION .....

COURRIEL ..... TELFIXE..... PORTABLE.....

ADRESSE .....

SOCIETE S'IL Y A LIEU .....

MEDIATEUR

NON MEDIATEUR

SOUHAITE s'inscrire à la FORMATION « apprendre à mieux gérer les conflits interpersonnels » à la session du 20/11/2023 au 21/11/2023 à VERSAILLES

Je joins un chèque ou un virement de 375 € TTC à l'ordre de MEDIAPJ (IBAN MEDIAPJ formation Société Générale – FR76 3000 3022 0200 0203 2532 661 BIC SOGEFRPP)

A

Le

Signature

**Renseignements pour les formateurs :**

Ma formation d'origine et mon parcours de formation en médiation le cas échéant :

.....  
.....

Non médiateur : quelles sont vos attentes ?

.....  
.....  
.....

Médiateur : merci d'indiquer vos formations initiales et continue – organisme et nombre d'heures

.....  
.....  
.....  
.....

Ma pratique de médiation : décrire le domaine et le nombre de médiations effectuées :

.....  
.....

**Ma pratique de gestion de conflit : décrire les situations dans lesquelles je ne me suis pas senti(e) à l'aise :**

.....  
.....  
.....  
.....